

# Foulées Brin d'Avoine – Dimanche 13 septembre 2020

## Règlement des courses

**Art. 1 : Inscriptions** : présentation d'un certificat médical (ou d'une photocopie certifiée conforme) précisant la non contre indication à la pratique de la course pédestre en compétition datant de moins d'un an ou d'une licence FFA, UGSEL, UNSS ou UFOLEP qui devra être présentée lors de la remise des dossards.

Prendre connaissance du règlement intérieur et de la charte du coureur – ENGAGEMENT POST COVID-19 et la valider à l'inscription sur le site Klikego.

**Art. 2 : Les dossards** seront remis à partir de 12h30 sur des parkings, à des endroits différents pour chaque course (1 km, 3 km, 5 km). Le port du masque sera obligatoire (chaque coureur doit se prémunir du sien) et ainsi que le lavage des mains avec du gel hydro-alcoolique, mis à disposition par l'organisation à l'entrée des sas pour retirer le dossard.

Les entrées seront filtrées par une file d'attente, dans le respect des règles de distanciation et afin de ne pas avoir plus de 8 personnes en même temps à retirer leur dossard et dans des barnums différenciés par course avec le même protocole pour chaque stand de retrait.

Chaque coureur recevra un SMS ou un mail du site klikego ou de l'organisation avec le lieu (plan), l'heure de retrait du dossard et du départ de son chrono, à respecter impérativement pour le bon déroulement de l'épreuve et le respect des consignes sanitaires.

Les bénévoles seront protégés par un masque et un film plastique devant eux, laissant juste la place pour retirer le dossard. Les crayons seront désinfectés après chaque utilisation par un coureur.

Accès interdit au public.

Affichage des gestes barrières à respecter pendant l'épreuve aux endroits stratégiques.

**Art. 3 : Le parcours est fléché.** Les temps de passage sont donnés :

Pour le chrono 1 km, à l'arrivée.

Pour le chrono 3 km, à l'arrivée.

Pour le chrono 5 km, à l'arrivée.

Indication du kilométrage tous les km.

Il y a trois départs :

- Départ à 13h15 pour le chrono 1 km.

- Départ à 14h15 pour le chrono 3 km face à la Macif, rue du Président Sadate.

- Départ à 15h30 pour le chrono 5 km face à la Macif, rue du Président Sadate.

**Art. 4 : L'épreuve se déroule** avec des départs échelonnés toutes les trente secondes, par groupe de deux coureurs de même catégorie, qui n'ont pas le droit de courir ensemble et devront laisser une distance de dix mètres entre eux. Ils seront associés au départ en fonction de leur temps estimé approximatif sur le site Klikego. Tous les 5 départs, il y a deux minutes.

**Chrono 1 km** : 2min et 4min, 4min et 6min, 6min et 8min.

**Chrono 3 km** : 5 et 10min, 10 et 15min, 15 et 20min, 20min et 25min.

**Chrono 5 km** : 10 et 15min, 15 et 20min, 20 et 25min, 25 et 30min, 35 et 40min, 45 et 50min

**Art. 5 : Suiveurs** : ils sont interdits sur les 2 épreuves.

**Art. 6 : Ravitaillement** : les coureurs gèrent leur propre ravitaillement dans les zones définies par l'organisation sur le circuit : 0 pour le 1 km, 1 pour le 3 km et 2 pour le 5 km et devront respecter ces zones sous peine d'être disqualifiés par l'organisation. Des piscines seront disposées à 50 mètres des ravitaillements pour que chacun y jette ses propres déchets.

**Art. 7 : Contrôles** : chaque concurrent reçoit un dossard qui devra être porté de façon très lisible sur la poitrine. Des contrôles seront effectués sur le parcours. Celui ou celle qui abandonne, doit retirer son dossard et le donner aux bénévoles des zones de ravitaillement. Tout coureur qui ne respectera le parcours balisé par l'organisation sera disqualifié.

Le non-respect des gestes barrières sera éliminatoire.

**Art. 8 : Récompenses** : tous les arrivants (chrono 1 km, chrono 3 km et 5 km), quel que soit leur classement, recevront un panier garni de produits et échantillons BIO. Un lot sera attribué aux premiers de chaque catégorie H et F (minime, cadet, junior, senior, master zéro, master 1, master 2, master 3, master 4, master 5, master 6, master 7, master 8, master 9, sauf pour le chrono 1 km qui sera pas autorisé aux catégories master et qui sera autorisé à partir de la catégorie benjamin.

- 5 km : des lots de produits naturels seront distribués aux 3 premiers « scratch », sans cumul de récompense avec les catégories.
- 3 km : des lots de produits naturels seront distribués aux 3 premiers « scratch », sans cumul de récompense avec les catégories.
- 1 km : des lots de produits naturels seront distribués aux 3 premiers « scratch », sans cumul de récompense avec les catégories.

**Art. 9 : Tombola** : tirage au sort effectué avant la course, dans le respect des règles sanitaires.

**Art. 10 : Nombre maximum de participants** : courses limitées à 600 participants pour l'ensemble des trois chronos.

**Art. 11 : Droit à l'image** : tout coureur qui se voit attribuer un dossard, autorise expressément les organisateurs des courses pédestres Foulées Brin d'Avoine, ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires et medias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur

participation à la manifestation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportés à cette durée.

**Art. 12 : Assurance : voir bulletin d'inscription**

**Art. 13 : aucun remboursement ne sera effectué quel qu'en soit le motif personnel. Il n'y a qu'en cas de décision préfectorale d'annulation que les inscriptions seront remboursées, les frais bancaires restant à la charge de l'engagé.**

**Art. 14 : chaque engagé doit se conformer au règlement FFA.**

**Art. 15 :** Ce règlement est complémentaire au règlement des courses hors stade, rédigé par le comité directeur du 25 juillet 2009 sous l'égide de la FFA, fédération délégataire au Ministère Jeunesse et Sports. Tout concurrent participant devra s'y conformer.